

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 266

présenté par  
M. Fayssat et M. Verny

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---